

L'ŒUVRE FALRET a pour mission de donner à chacun les moyens de réussir sa vie au-delà de la souffrance psychique.

Depuis près de 170 ans, l'Œuvre Falret est à l'écoute des personnes souffrant de troubles psychiques et de manière plus large, des enfants et adultes en difficultés psycho-sociales.

Forte de son histoire et de son savoir-faire, elle s'efforce de répondre aux besoins des personnes en souffrance de manière experte et dévouée, à travers un dispositif d'accompagnement global, toujours en étroite partenariat avec des équipes médicales et les acteurs de l'insertion économique et sociale.

Actuellement, elle prend en charge plus de 2 000 personnes, dans 23 établissements et services spécialisés.

Ses 350 salariés et ses 200 bénévoles ont tous un but commun : accompagner et faire progresser, aussi bien ceux qui ont besoin de soins permanents que ceux qui sont en chemin vers une vie normale.

« **Notre action est portée par des aspirations et des valeurs fortes, notamment par la conviction que chaque personne est unique, qu'elle mérite d'être reconnue et de trouver une place active et une utilité sociale dans le monde.** »

> Repenser la place de la personne en souffrance psychique et son accompagnement

Premier acte de réflexion et de dialogue, ce colloque entend démontrer la place centrale de l'accompagnement dans le rétablissement des personnes souffrant de troubles psychiques.

Il appelle à un rassemblement citoyen pour œuvrer ensemble au développement de réponses adaptées et coordonnées sur tous les territoires, mises en œuvre par des acteurs spécialisés et formés.

Programme du COLLOQUE

9 h : Accueil

9 h10 : Introduction au colloque

- Enjeux et démarche de l'ŒUVRE FALRET :

Philippe FABRE-FALRET, Président de l'ŒUVRE FALRET

- Présentation de la coopération avec l'ETSUP :

Chantal GOYAU, Directrice Générale de l'ETSUP

- Présentation du colloque :

Annick HENNION, Directrice Générale de l'ŒUVRE FALRET

9 h25 : Enjeux et politique de santé mentale en France

Serge KANNAS, Coordinateur de la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale (MNASM)

LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE : UN ENJEU CACHÉ

Animation : Gilles GARCIA

Philosophe, Formateur, responsable d'activités à l'ETSUP

9 h45 : Souffrance psychique, santé mentale, maladie mentale : définitions

Dr Alain MERCUEL, Responsable du réseau psychiatrie précarité, Hôpital Sainte Anne

10 h10 : Soigner et/ou prendre soin : la question de la psychiatrie aujourd'hui

Dr Denis MAQUET, Chef de service à l'hôpital de Maison Blanche

10 h30 : pause

10 h45 : La prise en charge psychiatrique en France

Alain MILON, Sénateur, auteur du rapport sur la prise en charge psychiatrique en France - mai 2009

11 h15 : La santé mentale en France : état des lieux et perspectives

Patrick GOHET, Président du CNCPH

11 h45 : Débat : Précarité, marginalité et souffrance psychique : le cercle infernal

Alain MILON, Sénateur ; Patrick GOHET, Président du CNCPH ; Dr ROELANDT, co-auteur du rapport PIEL-ROELANDT 2000 ; Dr Vincent GIRARD, Responsable du réseau psychiatrie précarité de Marseille ; Dr EL GHOZI, Médecin urgentiste et élu à Nanterre ; Hélène STROHL, IGAS ; Robert CAULIER, parent

12 h45 : Buffet

Salon Pierre-Charles Krieg – Conseil régional d'Île-de-France

LE NÉCESSAIRE ENGAGEMENT DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICOSOCIAL

Animation : Marcel JAEGER

Professeur titulaire de la chaire de travail social au C.N.A.M.

14 h : Introduction : les institutions sociales et médico-sociales face à la souffrance psychique : vers de nouvelles pratiques professionnelles ?

Marcel JAEGER

14 h20 : La personne accompagnée dans son parcours de soins et de réinsertion : quelle place d'acteur ? L'exemple du Centre EMILIA

Tim GREACEN, Responsable du centre de recherche de l'hôpital de Maison Blanche

14 h45 : Institutions et travail en réseau

Philippe DUMOULIN, auteur de l'ouvrage « le travail en réseau » et Chantal GOYAU, Directrice Générale de l'ETSUP

15 h15 : Pause

15 h30 : Table ronde animée par Brigitte CHEVAL, Directrice Pédagogique de l'ETSUP L'accompagnement : la réponse tant attendue - exemples concrets dans le cadre de l'emploi, du logement et de la vie dans la cité

Danièle LEVY-BELLAHSEN, Directrice des métiers ŒUVRE FALRET ; Catherine PEYRARD, chercheur et parent ; Carmen DELAVALOIRE, Responsable des GEM parrainés par l'ŒUVRE FALRET ; Laurent ESCRIVA, Directeur de l'ESAT COTRA ; Edouard BERTAUD, Psychologue à la résidence du Dr Arnaud ŒUVRE FALRET, avec la participation de personnes accompagnées.

16 h30 : Conclusion et perspectives

Annick HENNION, Directrice Générale de l'ŒUVRE FALRET

Hémicycle du conseil régional d'Île-de-France
57 rue de Babylone
75007 Paris
Métro : Saint-François-Xavier (13)



Avec le soutien de :



Contact : Hélène TEURLAIS

Tél. : 01 56 77 20 16 - Fax : 01 56 77 20 13

hteurlais@oeuvre-falret.asso.fr

www.falret.org



L'École Supérieure de Travail Social a pour mission de qualifier les praticiens et les cadres de l'action sociale, de développer les compétences des professionnels dans tous les champs de l'intervention sociale et de l'éducation spécialisée, et de promouvoir la recherche et la production des savoirs en travail social, tant en France, qu'en Europe et à l'International.

L'école, créée en 1917, œuvre à ce jour auprès de 700 à 800 étudiants/stagiaires par an, dans une dizaine de dispositifs de formation du niveau 5 au niveau 1.

Trois verbes peuvent incarner les valeurs portées : s'engager, développer, entreprendre. L'orientation pédagogique s'appuie sur la conviction que les effets pervers qui accompagnent l'évolution d'une société ne sont pas inéluctables et doivent mobiliser les énergies pour les réduire mais aussi sur une conception de l'Homme à la fois sujet et citoyen.

Les options pédagogiques de l'école s'étayent sur les représentations des métiers redéfinies régulièrement au cours des années, et notamment par l'idée que le travail social est une fonction partagée par de multiples acteurs. C'est cette certitude qui fonde ainsi logiquement le partenariat mis en œuvre pour le colloque « Souffrance psychique : une urgence sociale ».

Quel apport pour les participants ?

- > Prendre conscience de l'ampleur du problème de la santé mentale en France et faire le point sur les orientations proposées par l'O.M.S. et les Pouvoirs publics dans le Plan de santé mentale 2005-2008 et dans la loi Hôpital, patient, santé, territoire.
- > Définir les notions de souffrance psychique et de santé mentale pour les appréhender dans leur intégralité, au-delà la psychiatrie, et comprendre la condition de la personne au cœur du dispositif actuel.
- > Proposer des formes de réponses innovantes dans l'accompagnement, conçues en réseau d'institutions spécialisées et de services divers : employeurs, services municipaux, associations d'action sociale, avec pour objectif principal de rendre à la personne sa place d'acteur dans la cité, au centre du réseau des acteurs d'aide et de soins.

La souffrance psychique : une urgence sociale *Innover pour mieux accompagner...*

Aujourd'hui en France, 6 % de la population est touchée par un trouble de santé mentale ; 1 % seulement dispose d'un suivi adapté
1 famille sur 4 est concernée
Plus de 50 % des SDF ont des troubles mentaux graves
12000 suicides par an en France ont pour origine des troubles psychiques : c'est 3 fois plus que la mortalité par accident de la route.

L'O.M.S. nous alerte : les maladies mentales sont au 3^{ème} rang des maladies en terme de prévalence et responsables du quart des invalidités ; 5 d'entre elles font partie des 10 pathologies les plus préoccupantes du XXI^{ème} siècle. Si le coût de leur prise en charge est élevé, c'est le coût indirect du non accompagnement qui l'est encore bien davantage.

Anxiété, dépressions, dépendances, troubles psychotiques ou difficultés psychosociales... la fréquence et le retentissement sur nos vies de la souffrance psychique sont tels qu'en 2010 la santé mentale est déclarée grande cause mondiale de santé publique.

Longtemps la souffrance psychique a été réduite à sa seule classification psychiatrique, état clinique se manifestant sous la forme d'une urgence médicale. Aujourd'hui la perception de la souffrance psychique évolue ; ses manifestations se traduisent aussi sous forme de détresse sociale, dont les troubles psychiques sont cause ou conséquence.

La souffrance psychique fragilise les personnes. Elle engendre parallèlement leur isolement et leur exclusion.
Suicides, errance, délits, sont alors la manifestation visible de leur détresse, tant on les réduit au silence...

Notre société, démunie face à tant de souffrances, ne peut plus ignorer ce phénomène grandissant, cette réalité devenue assourdissante.

L'ŒUVRE FALRET l'affirme : exclusion et souffrance psychique sont intimement liées.

Nul ne peut désormais ignorer l'émergence d'une souffrance psychique invalidante et complexe, liée à des déterminants sociaux, culturels, économiques et environnementaux, devant être connus, reconnus et traités.



La souffrance psychique : une urgence sociale *INNOVER POUR MIEUX ACCOMPAGNER...*

Colloque
le 11 mars 2010
au conseil régional
d'Île-de-France